Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026151-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 3 novembre 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	28 + 2 pouvoirs	23 octobre 2026	23 octobre 2026

N° délibération	Objet
2026-151	Redevance Eau potable - Vente en gros La Feuillée vers Huelgoat (DSP) Année 2027

Le 3 novembre 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD, Sylvie MANZONI
BOLAZEC : François SUET
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND, Guy DENIEL
BRENNILIS : Dominique COADOUR, Valérie JOUAN
HUELGOAT : Laura SERANDOUR, Audrey GUYADER, Aurélien MONFORT, Gaëtan PEYREBESSE
LA FEUILLEE : Jean François DUMONTEIL, Alan SPARFEL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Geneviève HEMON, Marc MEQUIGNON
LOQUEFFRET : Bernard BARON, Louis-Marie LE GUILLOU
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Arnaud COZIEN, Christiane REDON
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Séverine GELIN à Sylvie MANZONI, Valérie BESNARD à Guy DENIEL
Absente : Karine DONCKERS

Secrétaire de séance : Haud LE GOLIAS

Rapporteur : Arnaud COZIEN

La vente d'eau se fait également en gros auprès d'autres producteurs.

Il est proposé à l'assemblée de compléter la délibération n°2026-122 prise à ce sujet le 29 septembre 2026 et de se prononcer sur la grille tarifaire suivante pour la vente en gros d'eau de La Feuillée vers Huelgoat (DSP) pour l'année 2027 :

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20261103-2026151-DE

Vente en gros Eau potable	Part variable €/m3 H.T. part intercommunale	Redevance Agence de l'Eau en vigueur
La Feuillée vers Huelgoat (DSP)	1 €	Prélèvement

Il est proposé de délibérer sur cette proposition.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

MONTS D'ARRÉE COMMUNAUTÉ
Siège
12, rte de Pleyben du Faou
LOQUEFFRET
29530

La secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 5 novembre 2026